

# Programme enjeux immédiat FFP : Casier à poulpe (CAP)



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL**  
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS  
**DU FINISTÈRE**

Février 2023

# Table des matières

1 – Contexte.....	3
2 – Diminution des captures de tourteau .....	4
3 – Protocole et mise en application .....	8
4 - Résultats .....	12
5 - Conclusion.....	13



## 1 – Contexte

Les poulpes sont présents sur les côtes françaises depuis de nombreuses années. L'essentiel de la pêche se situe en mer Méditerranée avec des débarquements importants, notamment en 2018-19 avec plus de 700 tonnes de poulpes débarqués. En ce qui concerne la façade Atlantique, très peu d'activité de pêche sur le poulpe commun (*octopus vulgaris*) ont été recensées depuis son explosion sur les côtes Breto-Normandes dans les années 50. La pêche de cette espèce n'est alors pas valorisée par le marché. L'espèce est considérée comme invasive et un nuisant envers les crustacés. Cette espèce avait alors connu un déclin important lors du début de la décennie suivante après une succession de perturbations, notamment lors de l'hiver 1962-63 avec des températures glaciaires. L'année 2021 marque un changement dans les fluctuations de poulpes de la façade nord Atlantique. En effet, dans la deuxième partie de l'année, les criées de la façade ont obtenu des tonnages record comme au Croisic (349 tonnes), à Quiberon (398 tonnes) et à Concarneau (475 tonnes). Ces dernières ont nettement dépassé les criées méditerranéenne (144 tonnes à Agde et 200 tonnes au Grau du Roi) qui étaient jusqu'à présent les criées françaises à débarquer des quantités importantes de poulpe.

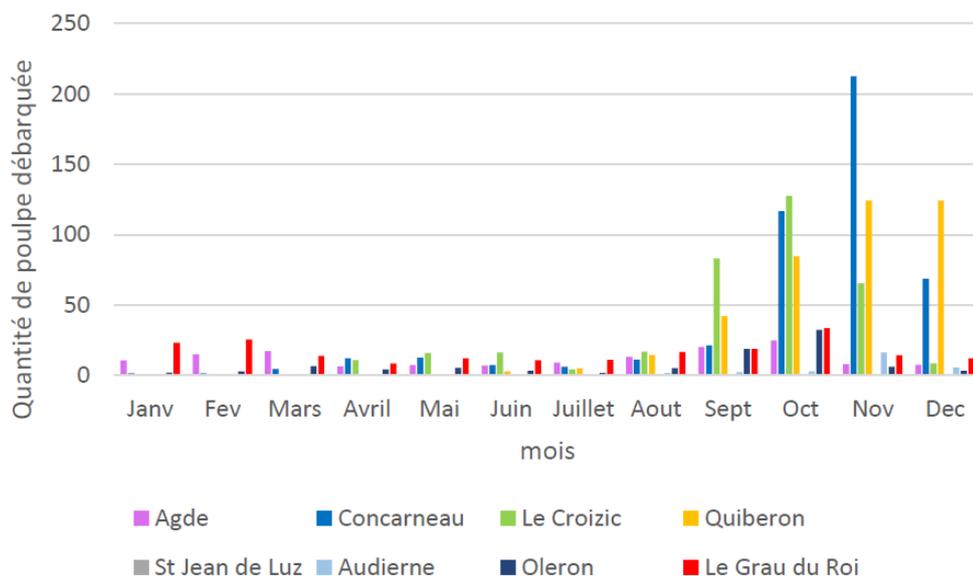


Figure 1 : Quantité de poulpe débarqué (en tonnes) par criée sur l'année 2021

Les régions Bretagne et Loire-Atlantique ont connu une explosion démographique du poulpe en 2021. Avec 1706 tonnes débarquées en 2021, la Bretagne s'impose comme la plus grande région ayant

débarqué du poulpe. En effet, 42% des poulpes débarqués à l'échelle nationale proviennent de la région. Le poulpe représente 29% des débarquements annuels de céphalopodes en 2021 quand en 2020 il représentait à peine 11%. Un réel développement de la pêche se met en place rapidement afin d'endiguer la prolifération de l'espèce. Le poulpe devient alors une espèce ciblée par la flottille et tout se met en œuvre pour sa capture.

Dans ce contexte économique et écologique le programme Cap (casier à poulpe) a été développé en corrélation avec la problématique des caseyeurs. En parallèle, un autre programme financé par FFP (SAUT) avait été mis en place pour comprendre la chute des captures du tourteau.

## 2 – Diminution des captures de tourteau

Depuis 2016, dans l'ensemble des zones, du large ou côtières, la tendance des rendements ou LPUE sont clairement à la baisse (Figure 1) notamment pour la flottille des navires hauturiers. Ces données représentent la capture journalière de tourteaux en kilogramme pour 1000 casiers. La simple représentation de ces valeurs journalières pour l'ensemble des navires de la flottille entre 1999 et 2021, montre la tendance à la baisse depuis 2016 et qui s'est dégradée depuis 2018 (Figure 1a). On observe que les LPUE de fin d'été et d'automne n'atteignent plus que rarement des valeurs supérieures à 2000 kg/1000 casiers. Pour l'année en cours, les rendements restent bas.

La synthèse de ces données avec comme valeur de référence une LPUE de 1000 kg/1000 casiers montrent clairement la situation récente par rapport à la période 1999-2015. Alors que la capture des tourteaux suivait une saisonnalité bien prononcée, doublement des rendements entre mai et octobre selon les années, les années 2020 et 2021 sont quant à elles bien différentes puisqu'aucune tendance saisonnière n'apparaît. De plus, l'année 2021 semble se situer en deçà de 2020.

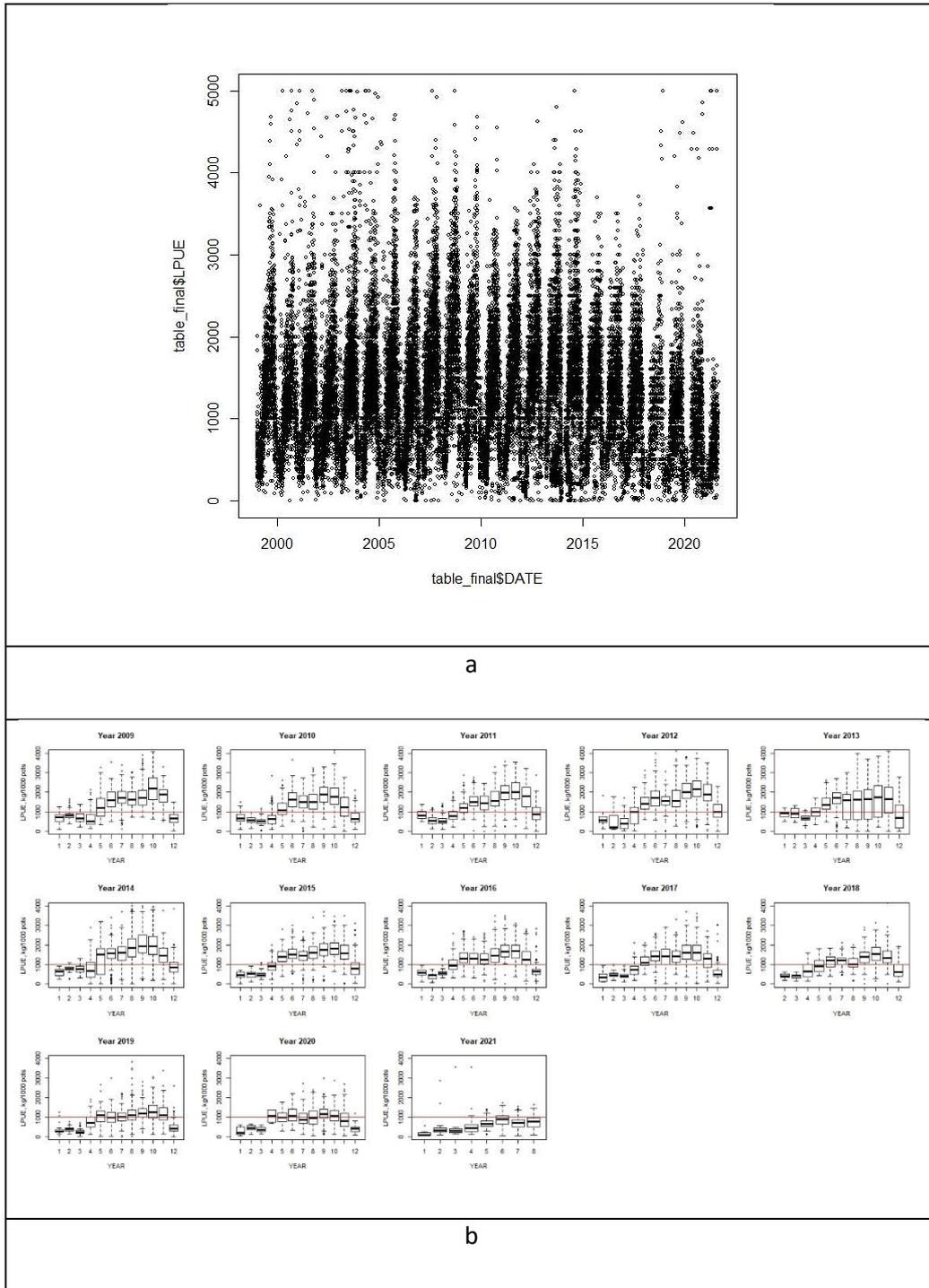


Figure 1: Evolution de l'indice d'abondance (LPUE en kg/1000 casiers) du tourteau pour la flottille caseyeur hauturière pour la période 1999-2021 (a). Evolution de l'indice d'abondance (LPUE en kg/1000 casiers) par mois pour cette même flottille avec comme point de référence 1000 kg/1000 casiers pour l'ensemble de la Manche Ouest et dans le Nord du golfe de Gascogne (b).

L'intégration de l'ensemble de ces données permet de proposer un indice pour les années récentes qui tient compte des caractéristiques de chaque navire et de leurs secteurs de pêche. Cet indice sous un format annuel ou mensuel, apporte une lecture synthétique claire de la situation actuelle (Figure 2).

La dynamique mensuelle est aussi similaire pour toutes les saisons depuis 2014, diminution en été ou au printemps, peut-être plus accentuée durant la saison d'août à octobre (Figure 2b). Pour l'année 2021,

l'estimation annuelle est bien plus basse., pour les mois d'été 2021 l'indice est plus lui aussi plus bas (Figure 2b). Les rendements ont globalement diminué de 30 à 40% entre 2014 et 2020 atteignant aujourd'hui des niveaux historiquement bas.

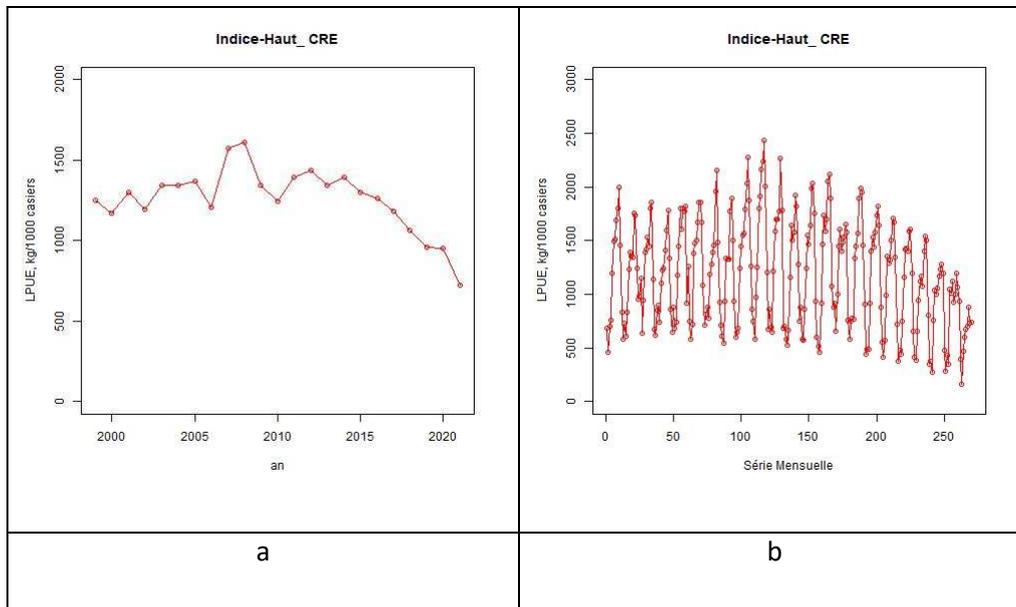


Figure 2 : Indice d'abondance du tourteau à partir des données de la flottille hauturière selon un pas de temps annuel (a) ou mensuel (b)

Alors que l'effort de pêche au casier est resté stable ou a légèrement diminué sur les 10 dernières années, la production suite à la diminution d'abondance est en recul pour les 3 dernières années. Pour rappel, l'encadrement de la pêche des crustacés permet de contrôler l'effort de pêche nominal via un nombre de licences accordé qui limite le nombre de navires ayant accès à la ressource et via la limite autorisée de casiers pour toute licence, entre 200 et 250 casiers par marin embarqué et un maximum de 1200 par navire. La diminution des débarquements de 4420 à 3770 tonnes entre 2017 et 2018 est principalement liée à une baisse des débarquements de la flottille des caseyeurs. Cette baisse est ensuite le fait de toutes les flottilles, même pour celles qui ne ciblent pas le tourteau, comme les fileyeurs ou les chalutiers avec 3400 et 2900 tonnes pour 2019 et 2020. Ces chiffres sous estiment une partie des captures puisque des débarquements de ces flottilles qui ne ciblent pas le tourteau car les débarquements journaliers inférieurs à 50 kilogrammes ne nécessitent pas de déclaration dans les logbooks ou fiches de pêche. De même, peu de données sont disponibles pour les débarquements de pinces de tourteaux et par suite de tourteaux entiers.

La situation actuelle s'apparentait à une diminution du recrutement en tourteau, soit une faible arrivée de jeunes tourteaux sur le fond. Le tourteau a un cycle de vie où les jeunes stades se trouvent

essentiellement en zone côtière entre 0 et 20 mètres de fond. En grandissant, les individus changent progressivement d'habitats et migrent vers des zones plus profondes. Les femelles peuvent alors effectuer des migrations de plusieurs centaines de kilomètres. Des travaux en cours ont pour objectif de développer une méthodologie afin de pouvoir suivre le recrutement du tourteau et ainsi pouvoir comprendre les fluctuations annuelles en fonction des conditions d'environnement que subissent les larves. Ce travail devrait permettre d'acquérir ensuite de nouvelles connaissances pour compléter le suivi de la biomasse adulte.

Une autre hypothèse fait suite aux observations de mortalité de tourteaux adultes juste après leurs captures ou le rejet d'individus très faibles caractérisant une situation qui semblent impacter l'ensemble de la population. Ces observations sont le fait de pêcheurs français et anglais sur des zones de pêche qui couvrent l'ensemble de la Manche et le nord du Golfe de Gascogne. D'après des travaux récents menés par des Anglais, la cause de cette dynamique avec la présence d'un nouveau parasite est en cours d'étude. Ce parasite semblerait engendrer des mortalités non négligeables sur les individus. La présence de ce parasitisme à une échelle spatiale large doit être recherchée tout comme son impact sur des individus adultes.

Par ailleurs, les structures de taille des captures ne montrent pas de changement au cours des dernières années laissant suggérer que l'effort de pêche n'a pas engendré une surexploitation de croissance du stock de tourteau.

#### Distribution de l'effort de pêche de la flottille de caseyeurs hauturiers :

L'ensemble de cette flottille est équipé en système VMS depuis près de 15 ans. Cette spécificité permet de localiser précisément la distribution spatiale de l'effort de pêche. Ainsi, l'importance de l'activité de ces navires dans les eaux anglaises peut être mesurée. Dans les années récentes, cette activité dans les eaux anglaises se concentrent au sud de la Cornouaille anglaise au niveau des rectangles 28E5, 28E4, 27E4 (Figure 3). Actuellement, cette zone d'activité est majeure pour 3 à 5 navires selon les années. Pour les années 2018 à 2020, la production varie entre 300 et 350 tonnes mais lors de la période 2014 à 2015, la production était comprise entre 600 et 700 tonnes.

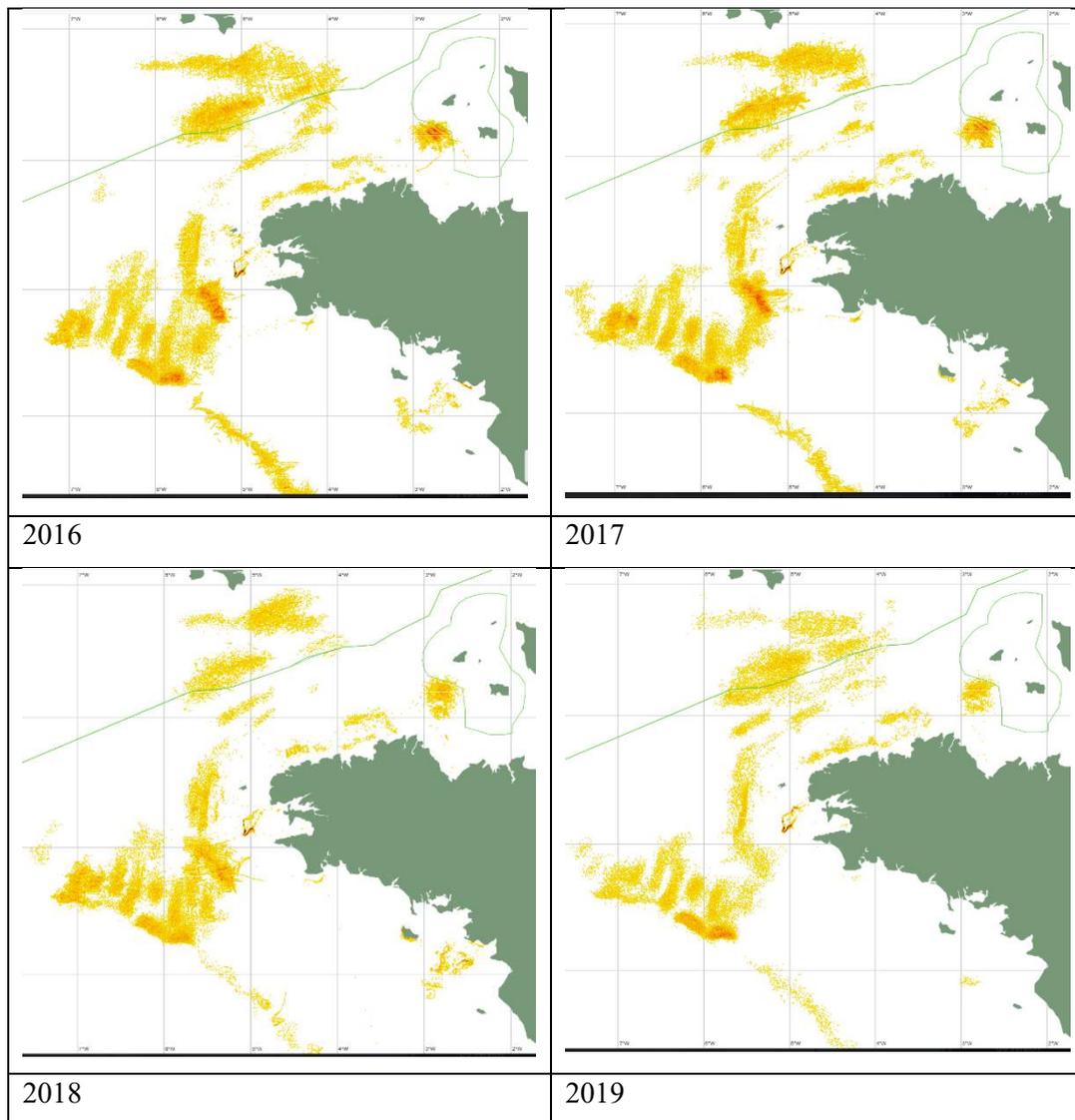


Figure 3: Distribution spatiale de l'activité des caseyeurs hauturiers.

### 3 – Protocole et mise en application

Le projet CAP a donc été créé pour tester différents casiers (dont les casiers espagnols ou portugais) afin de pêcher du poulpe (*octopus vulgaris*) dans l'objectif développer une pêcherie durable et responsable.

La flottille ciblée pour ce projet est la flottille des caseyeurs visant le tourteau. La diversification est capitale pour celle-ci (compte-tenu des problématiques de mortalité ou de faible recrutement sur le tourteau) et le risque de report de l'effort de pêche sur le homard est réel, ce qui pourrait fragiliser ce stock et impacter l'équilibre économique des flottilles très côtières. (Pour rappel, il n'y a pas de TAC ni quota sur le homard).

Les objectifs de ce projet sont doubles, d'un côté il est d'étudier la capturabilité du poulpe sur les différents casiers tout en collectant des données scientifiques sur cette espèce à fort potentiel économique et de l'autre côté, étudier l'encadrement, la cohabitation de cette pêche avec les partenaires du projet et en comparant avec les méthodes développées en Espagne et au Portugal.



Dimension : 43 x 37 x 28cm.



Dimension : 37 x 35 x 21 cm.



Dimension : 42 x 30 x 27 cm.



Dimensions variables selon les navires

Une fois les casiers achetés via une entreprise espagnole, nous avons déterminé une première liste de navires caseyeur hauturiers et quelques côtiers. Les hauturiers ont mis en action les casiers test et nous ont très vite indiqué que les casiers ne convenaient pas au large et que la pêche de poulpe n'était pas suffisante dans leur zone de pêche. Dès lors, nous avons déterminés une seconde liste avec des caseyeurs plus côtiers qui nous indiquaient que le poulpe arrivait sur leurs zones.

Nous avons donc prêté trois types de casiers à ces navires dans la limite de 50 casiers. Certains navires, de plus petites tailles, ont fait le choix de n'en prendre que 30 ou 35 afin d'imiter leur filière actuelle.

Les casiers à poulpes devaient être mouillés en même temps que des casiers à gros crustacés afin de comparer les captures.

Les objectifs de ce test étaient multiples. Prouver ou non l'efficacité des « nouveaux » casiers sur des zones de pêches bien précises, la facilité de leurs mises en place, la durabilité de ces casiers dans le temps, les comparer avec les casiers à crustacés et mettre en évidence le rapport de poids des prises entre les différents casiers. Ainsi, en complément du protocole en collaboration avec Ifremer, nous avons demandé aux bateaux test d'utiliser les casiers à poulpe comme ils utiliseraient leurs propres casiers, c'est-à-dire non pas dans un but scientifique mais bien dans un but de rendement. Ce test nous a permis de nous rendre compte de la réelle efficacité de ces casiers avant le compte rendu du protocole scientifique. Ainsi le protocole peut nous donner les indications des images suivants le protocole.

Ci-dessous le cheminement du protocole et de la fiche terrain :

- le point 1 : chaque filière ne doit comporter qu'un seul type de casier puisque les dénombrements et mensurations se font à l'échelle de la filière (et non pas du casier). Les patrons doivent garder ce point à l'esprit au moment du montage des filières, sinon les performances des différents modèles de casiers ne pourront pas être comparés
- point 2 : il serait très intéressant de faire tourner les filières sur les secteurs de pêche pour ne pas que les performances d'un type de casier soit confondues avec les variations d'abondances
- le point 3 pour la méthode de mensuration des poulpes. Reste à valider que mesurer le manteau du poulpe est faisable par les pros à bord
- le point 4 pour spécifier la fraction d'échantillonnage en cas de grosse capture. Il faudra peut-être ajuster avec les premières marées : Je propose de compter tous les poulpes, mais de sous-échantillonner les mensurations s'il y a trop d'individus. Il faudra veiller que la fraction d'échantillonnage s'applique toujours aux mensurations et pas au dénombrement
- une proposition de fiche terrain à tester et qui peut évoluer.

Captures et Mensurations de Poulpes Projet CAP			Navire
N° Filière			
Modèle de casier			
Nb de casiers			
Position Filage			
Profondeur			
Date/Heure filage			
Date/Heure virage			
Type de boîte			
Substrat			
Nb total de poulpes			
Nombre d'individus d'espèces accessoires			
Fraction d'échant.			
Tailles des poulpes (manteau)	0	0	0
	1	1	1
	2	2	2
	3	3	3
	4	4	4
	5	5	5
	6	6	6
	7	7	7
	8	8	8
	9	9	9
	0	0	0
	1	1	1
	2	2	2
	3	3	3
	4	4	4
	5	5	5
	6	6	6
	7	7	7
	8	8	8
	9	9	9
0	0	0	
1	1	1	
2	2	2	
3	3	3	
4	4	4	
5	5	5	
6	6	6	
7	7	7	
8	8	8	
9	9	9	
0	0	0	
Observations			

Fiche terrain projet cap 1

25 casiers à crustacés



9 casiers en plastique noir



9 casiers carrés

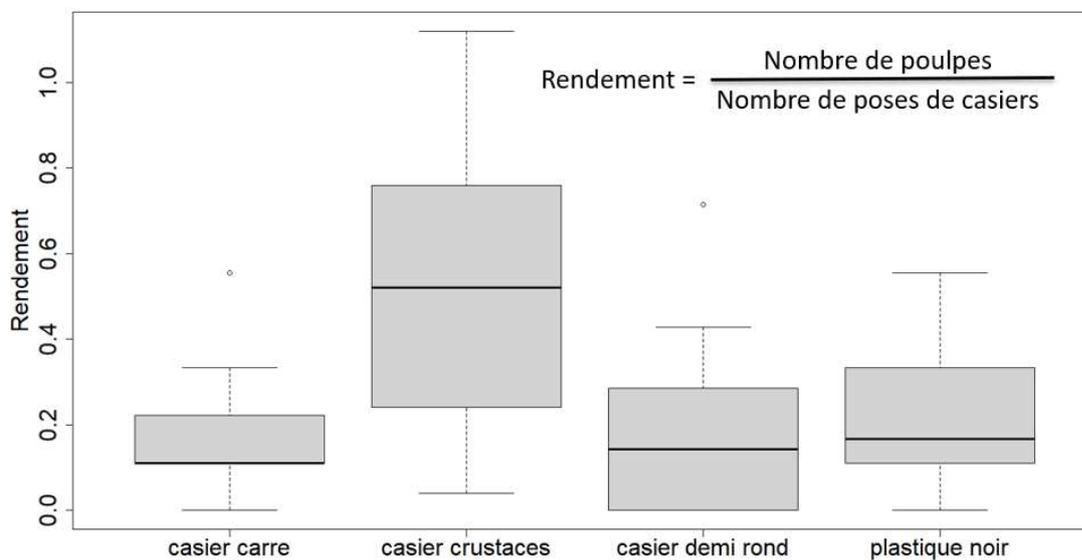
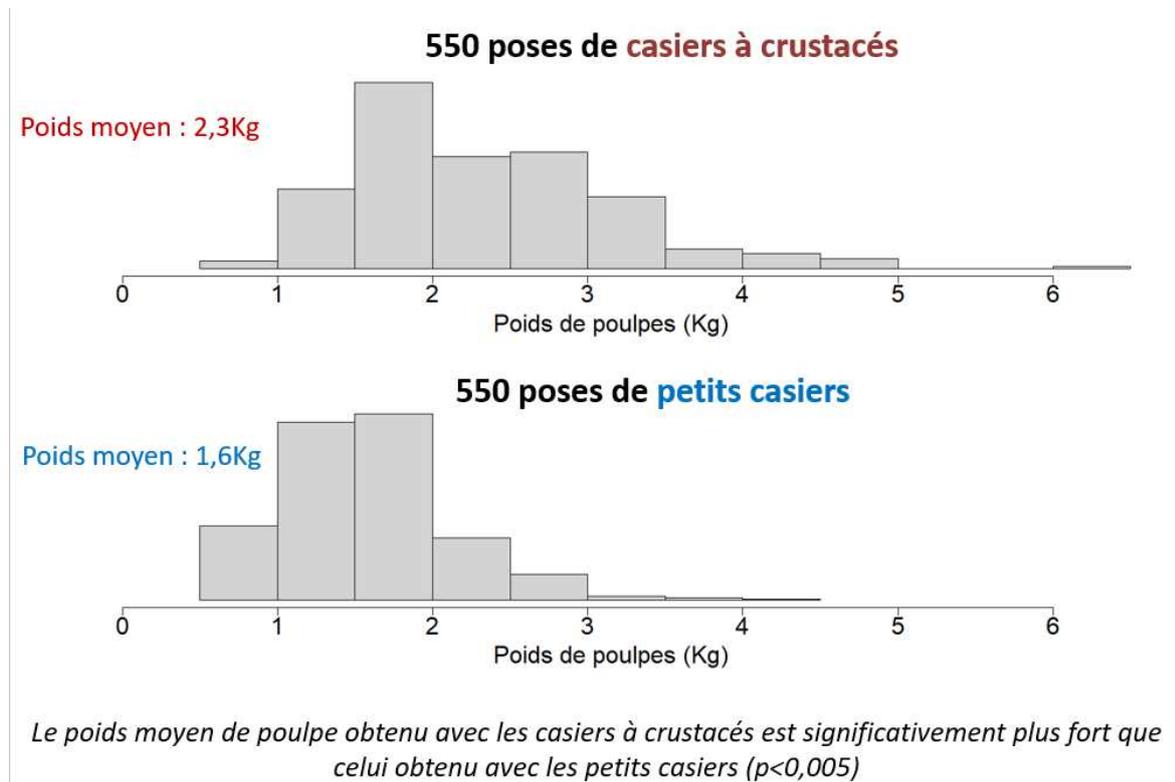


« Petits casiers »

7 casiers en demi-rond



## 4 - Résultats



*Le rendement de poulpe (en nombre) obtenu avec les casiers à crustacés est significativement plus fort que celui obtenu avec les petits casiers ( $p < 0,005$ )*

Après quelques mois d'utilisations, les retours des pêcheurs ont été unanimes. Les casiers ne sont pas adaptés pour la pêche du poulpe dans les eaux du Nord Finistère. Les captures sont beaucoup plus

importantes aux casiers « classiques » et les casiers à poulpe sont trop léger, les goulottes trop petites. Un investissement des pêcheurs ne seraient pas rentables au vu des rendements alors qu'ils possèdent déjà pour la plupart d'un moyen plus efficace de se tourner vers le poulpe.

S'ajoute à cela quelques captures accidentelles de crustacés qui posent soucis. En effet, plusieurs pêcheurs nous ont avertis de la capture de petits tourteaux, d'étrilles et de quelques homards. La capture de ceci est interdite car les casiers test ne rentrent pas dans la définition du casier à crustacés.

En plus de ce souci, une pêcherie du poulpe avec d'autres types de casiers espagnols a émergé dans le sud Finistère, surtout autour des Glénan, et a impliqué de nombreux problèmes de cohabitation entre les acteurs de la zone de pêche.

## 5 - Conclusion

Le test et la comparaison des casiers par les professionnels ont permis d'apporter des discussions sur le type d'engins à mettre en œuvre pour la pêche du poulpe dans la partie nord du département. Les avis des professionnels ont été corroboré par les résultats obtenus grâce au protocole du programme CAP.

La mise en application des protocoles et des tests en mer ont abouti à un constat très net. Les casiers d'origines espagnoles ne sont pas adaptés aux zones de pêches nord Finistérienne et ont un rendement trop faible pour pouvoir satisfaire une pêcherie viable. De plus, les abus liés à ce type de casiers ont permis de prendre certaines décisions au sein même du comité des pêches via les élus qui ont pu soit essayer ces casiers ou voir les dérives dans des zones comme les Glénan.

Ainsi grâce aux expérimentations sur les casiers espagnols et portugais, la décision de les interdire sous leurs formats d'origine au nord du 48° a été prise par les professionnels du nord Finistère afin d'éviter les dérives et les gros problèmes de cohabitation que la zone des Glénan connaît actuellement à cause de ces casiers bon marchés. Le fait que ces casiers ne représentent pas un gros investissement mais également que leurs tailles ne soit pas trop volumineuse, a permis à de nombreux navires d'en acheter un nombre conséquent voir complètement irrationnel. Dès lors, des navires ont pu mouiller des centaines de casiers sans se soucier de leur perte. Ce comportement a créé de gros soucis de cohabitation et poser des inquiétudes dans les zones test du programme Cap. Les caseyeurs du nord Finistère ont donc demandé à réguler l'activité autour du poulpe et surtout interdire les dérives autour des casiers parloirs qu'ils soit espagnols, portugais ou classiques.